

Elu(e)s CFE-CGC : Marie-Claude Ulses, Vincent Normand, Pascal Loquin, Carole Clevenot, Cédric Normand, Serge Cottebrune, Driss Noussair (Représentant Syndical).

IMPORTANT : La réunion ordinaire du CSEE INFRA s'est tenue sur 4 jours. Une journée pleine (le 23/04) et trois demi-journées afin de terminer l'ordre du jour.



Chômage partiel chez Capgemini : on en parle ...

Chers collègues, l'ampleur et la rapidité de la crise liée au Covid-19 transforme en profondeur notre façon de travailler au quotidien. Certaines mesures, apparemment justifiées par la situation actuelle, sont d'application immédiate ; elles peuvent aussi préfigurer demain de nouvelles normes de gestion sociale et relationnelle. Nous avons besoin de vous, de votre analyse des situations vécues afin que l'effort demandé soit équitablement réparti dans l'attente de la reprise et d'un rebond que nous souhaitons tous.

Une enquête de 3 minutes a été conçue pour cela, n'hésitez pas à la faire circuler. Nous vous remercions de votre participation.

<https://www.surveio.com/survey/d/chomagepartielcapgemini>

1) Approbation de PV : 28 janvier 2020 et 25 février 2020

Aucun système de vote ne permettant d'attester l'identité des élus n'étant en place, l'approbation des PV est reportée.

2) Marche générale de l'entreprise

a. Reporting des éléments économiques

Lors du 1^{er} trimestre, Cloud Infra a délivré un CA de 168M€ qui est en ligne avec son budget en cumul. Jusqu'à fin février nous étions au-dessus du budget mais à partir du mois de mars, nous sommes descendus à 99% du budget. Cela s'explique alors par la mise en place de mesures demandées par nos clients.



LinkedIn



En avril, le taux d'activité est descendu vers les 77% contre 81% en mars.

Des missions ont été stoppées par les clients. Il y a eu une baisse de volume sur les activités de RUN également. De nouveaux contrats gagnés n'ont pas pu démarrer et sont reportés à juillet.

L'activité la plus résiliente est chez **GMS** (très peu de retours de collaborateurs, le télétravail est en place) qui maintient un taux d'activité à 87% (GMS = « ex-CDS »). **L'entité LMS** (les « ex-BU locales ») a été la plus impactée au vu du volume d'assistances techniques en place mais les négociations ont permis de réduire l'impact toutefois.

La région **Grand Ouest** est à 97% de son budget et est la plus impactée. Elle devrait être vers 75% de TACE en avril 😞. **Midi-Pyrénées** est très impactée à cause de l'aéronautique, avec Airbus qui a fortement réduit son activité (moins que DEMS !). Près d'une cinquantaine de salariés ont vu leur mission d'arrêter. Le TACE devrait chuter à 70% en avril. **Aquitaine** est moins impactée avec un TACE de 77%. Sur le mois de mai, la situation devrait s'éclaircir avec les clients. **L'Ouest** est mieux : les mutuelles ne sont pas impactées. La région **IDF** est à 99% de son budget. TACE à 78,6% (75 en avril). Plus d'une centaine de missions ont été arrêtées. Le CEA, les clients industriels ont fermé. Le secteur bancaire est moins impacté. Le **Grand EST** est la moins impactée en mars. On attend un impact plus important sur mai-juin. Le TACE en avril sera de 78%. **Méditerranée** devrait préserver ses positions commerciales mais un client tel qu'Amadeus devrait faire baisser notre activité locale prochainement. Le TACE de **Rhones-Alpes** devrait passer à 78% en avril.

L'activité **P&C** est à 74% d'activité.

En termes de Booking, le niveau de signatures en mars a été correct. Le ralentissement sur l'activité commerciale d'AT se fera sentir plus en avril.

La direction travaille sur différents scénarios selon la durée de la pandémie et travaille sur différents leviers (respect des engagements par nos clients, prise de RTT et CP par les salariés, réductions des coûts, sous-traitance, et... activité partielle 😞).

- Près de 350 salariés sont en intercontrat à cause du COVID-19.

Chaque mois représente en moyenne 1,2M€ de frais de déplacement ce qui est une économie non négligeable actuellement pour la direction.

La DG lance un plan drastique d'économie des sous-traitants, qui constate que « le télétravail devient un nouveau standard », qui permet de s'affranchir des barrières de la mobilité. N'importe quel collaborateur en France peut remplacer un sous-traitant de l'autre côté de la France, et ainsi favoriser l'emploi des salariés de CIS.

L'idée est d'investir et de donner l'opportunité à certains salariés d'être formés (à distance ?) pour remplacer des sous-traitants, tout en restant dans leurs régions d'origine. Ce plan est initié dès à présent auprès des managers locaux. A la demande de la CFE-CGC, la direction générale reviendra vers nous pour suivre ce plan de remplacement de sous-traitants.



LinkedIn



SYNTHESE DES PRINCIPAUX IMPACTS COVID-19 :

- Des **projets en mode engagement** très impactés par des missions suspendues pour cause de télétravail impossible, décalage de missions, et réductions de périmètres et de volumes d'activité :
 - Dans le secteur de l'énergie : CEA (DAM, PTM), Orano et EDF (RTE) ;
 - Dans le secteur de l'Aéronautique avec des clients comme Airbus (DIP, PCSS, CWS) et MBDA ;
 - Dans le secteur Banque-Assurance avec des clients comme La Banque Postale (Run MSE) et Crédit Agricole (CAGIP PRP) ;
 - Dans le secteur des transports avec la SNCF (CDS Build SNCF Réseau) et Gefco.
- Les **missions en Assistance Technique** qui ont été également impactées et représente la majorité des salariés sans activité à cause du Covid1, dans des principaux secteurs suivants :
 - Dans le secteur MALS: Renault, Naval Group, PSA ;
 - Dans le service public : DGA, Pole Emploi et CNAV ;
 - Dans le secteur CPRD : Decathlon ;
 - Dans le secteur des transports avec Amadeus ;
 - Dans le secteur de l'Aéronautique avec des clients comme Airbus ;

La direction a conscience qu'il y aura un AVANT et un APRES pandémie. Les conditions d'accès aux sites internes ou clients ne seront pas à la normale.

b. Point sur les ventes :

On a gagné un renouvellement chez ONERA. On a gagné un deal chez l'OCDE.

Alcatel Lucent a renouvelé notre contrat pluriannuel avec un projet de Move to Cloud.

Nous sommes en shortlist chez THALES, chez TOTAL (réponse reportée à Septembre), chez AIRBUS pour un Move to Cloud de serveurs Windows 2003.

Orange Bank, Allianz sont d'autres clients avec lesquels nous sommes en discussions.

Interruption de séance le jeudi 23/04 et reprise de la suite de l'ordre du jour le mardi 28/04

**Au vu du grand nombre de questions répondues et non répondues sur le
 lancement de l'Activité Partielle chez INFRA, les élus sollicitent une
 réunion CSE extraordinaire sous 8 jours.**

Vous avez été plusieurs à nous transmettre vos interrogations après avoir été mis en Activité Partielle. Même s'ils sont déjà en mesure de vous accompagner dans ce moment difficile, vos élus CFE-CGC continuent d'interroger la direction à chaque réunion afin d'éclaircir les zones encore obscures.

De nombreuses remarques sont faites à la direction sur ce sujet « polémique » que Capgemini sollicite l'aide de l'état pour l'indemnisation d'Activité Partielle. En effet :

- Le groupe versera dans quelques jours 200M€ à ses actionnaires mais se permet de solliciter l'état (donc le contribuable) pour payer une partie des salaires.
- Nous découvrons en séance dans le communiqué de presse qu'une partie de la rémunération de P. Hermelin et A. Ezzat sera versée à l'institut Pasteur..... donc déductible des impôts du groupe !



LinkedIn



3) Retours sur les commissions et groupes de travail

a. CSSCT du 10 mars et des CSSCT extra hebdomadaires : désignations et point sur les mesures de précautions (sanitaires et opérationnelles) liées au COVID-19

La commission santé, sécurité et conditions de travail se réunit tous les vendredis depuis plusieurs semaines et transmet un CR sous 24h à l'ensemble des élus. Ceci est malheureusement succinct et ne peut éteindre toutes les interrogations des élus qui ne siègent pas à la commission.

La direction doit organiser *au moins 4 réunions du CSE annuellement portant en tout ou partie sur les attributions du comité en matière de santé, sécurité et conditions de travail* (même plus fréquemment en cas de besoin). C'est la législation qui le dit. **Ainsi, depuis 2 mois, les élus CFE-CGC réclament que la 1^{ère} réunion soit organisée. La direction souhaite que ce soit en mai. Le bureau, ou le secrétaire n'a pas plus insisté, n'y voyant sûrement pas une actualité sanitaire importante ces jours-ci !**

De nombreuses questions réponses sont échangées par les élus pendant près de 2h, ce qui prouve l'importance d'aborder sérieusement ce sujet en réunion. Vouloir cacher la poussière sous le tapis n'a jamais été efficace : les interrogations, les remarques, les inquiétudes des élus ne disparaissent pas.

b. Commission ASC des 5 et 11 mars

La CFE-CGC revient sur les voyages proposés en 2020 qui n'ont pas été votés en réunion CSE. Ce type de dépense, assez conséquente est d'ordinaire validée par l'ensemble des élus en réunions.

Les CR de la commission sont très succincts et ne font trace :

- d'aucun débat
- aucun vote
- aucun nom de fournisseur démarché
- aucun devis

Nous demandons plus de transparence.

Les élus INFRA de la CFE-CGC (2ème organisation dans ce CSEE) rappellent que s'ils n'étaient pas exclus de cette commission, nous gagnerons en efficacité lors des réunions ordinaire.

c. Réunions de préparation du règlement intérieur du CSEE

Plusieurs réunions se sont tenues depuis le mois de mars entre toutes les organisations syndicales. Le travail n'est pas encore terminé.



LinkedIn



Le secrétaire avoue par un lapsus que **sur cette commission au moins, il n'a pas écarté d'organisations syndicales**. Faute avouée à demi pardonnée... euh non, tout de même pas ! 😊

Le bureau de ce CSE doit prendre conscience que cette exclusion de 2 OS représentatives leur apporte plus de soucis que de bénéfices. Au-delà de cette image négative d'exclusion dont les salariés sont les témoins (voire les victimes), chaque réunion est ralentie par les questions sans réponses des élus de la CFE-CGC et de la CGT.

d. Commission Emploi-Compétences-Rémunérations du 31 mars

Point traité le 29/04/2020. Peu d'information sur ce sujet car beaucoup de membres de cette commission sont absents. Prochaine réunion en juillet.

Une discussion sur la forme des nominations des représentants syndicaux à cette commission est traitée.

4) Nouvelles instances et désignation

a. Désignation des représentants de proximité : désignations complémentaires

Le point est repoussé à une autre réunion. Le vote ne peut être tenu à bulletin secret. A ce jour la Direction du groupe n'a pas mis encore en place le système de vote à distance.

b. Questions sur la BDES

Cette BDES (base de données économiques et sociales) pose toujours question quant à sa sécurité et sa mise à jour.

La direction annonce que cette BDES sera dorénavant hébergée sur les serveurs Capgemini.

c. Question sur visites de sites

Ces visites sont assez obscures. Des membres du CCSCT, dans le cadre du COVID ont effectué certaines visites de sites. Aucune information ni compte rendu sur ces visites n'ont été reçus par les élus. *A posteriori de la réunion, nous avons reçus des CR...*

Quant aux instances de proximité, les secrétaires de ces instances ne donnent guère d'informations.

d. Désignation de 2 représentants du CSEE INFRA en vue de la présentation annuelle des comptes sociaux

Le point est repoussé à une autre réunion. Le vote ne peut être tenu à bulletin secret. A ce jour la Direction du groupe n'a pas encore mis en place le système de vote à distance.



LinkedIn



e. Désignation des membres des Commissions d'Orientation et de Suivi (COS) dans le cadre de l'accord en faveur des personnes en situation de handicap au sein de l'UES Capgemini

Le point est repoussé à une autre réunion. Le vote ne peut être tenu à bulletin secret. A ce jour la Direction du groupe n'a pas mis encore en place le système de vote à distance.

5) Point de situation suite à l'APA de la société Prosodie

97 salariés dépendaient du pôle PROSODIE INFRA.

68 salariés ont été mutés vers Capgemini TS- Infra, BU PROSODIE, le 1er janvier 2020.

21 salariés (dit protégés) ont été mutés vers Capgemini TS- Infra, BU PROSODIE, le 1er mars 2020.

L'inquiétude forte des salariés reste sur l'évolution des salaires du personnel ex-Prosodie. Il apparaît que les salaires étaient en moyenne supérieurs à ceux d'Infra. Et donc un risque de blocage que l'on a déjà remarqué auparavant dans ce type d'intégration.

Toujours un problème sur le montant des Tickets Restaurants. La Direction n'a pas décidé encore d'intégrer la perte des sommes dans le salaire, mais la Direction ne semble guère pressée de répondre.

Sur la participation-intéressement concernant les années antérieures à 2019, la Direction ne semble pas suivre les éléments de discussion initiés entre la DRH du groupe et les représentants du personnel de Prosodie.

Sur l'intéressement au titre de l'année 2019, les salariés qui étaient chez PROSODIE en 2019, ne toucheront pas d'intéressement, tout comme d'ailleurs **les salariés CG TS Infra qui ne recevront pas d'intéressement pour l'année 2019.**

Remarque : si les salariés ne touchent pas d'intéressement au titre de l'année 2019, qui reste une bonne correcte en termes de résultat, quand en toucheront-ils ? Surement jamais.



6) Information du CSEE sur la fermeture de sites clients pour congés payés

Le point débattu ne concerne pas les sites fermés suite au problème du COVID-19.

La direction indique que le document présenté n'est pas complet. La sempiternelle question de la prise de congés « forcée » est débattue.

Pour les représentants du personnel, rien dans le droit du travail ne peut donner le droit à la Direction d'obliger les salariés.



7) Fonctionnement du CSEE :

Les membres de deux organisations représentatives du CSE ont été exclus de l'ensemble des commissions.

Comme il est légitime et légal, les élus CFE-CGC et CGT, posent leurs questions, remettent en cause les choix du bureau qui s'éloignent de la réglementation en vigueur, rappellent les promesses faites pendant la campagne par la CFDT, promesses non tenues, etc.

Les chiffres mensuels permettant de comparer le budgété et le réalisé ne sont même pas donnés naturellement, il faut les quémander.

Les actions proposées aux salariés et les relances faites pendant la réunion du CSE ne sont pas explicitées aux membres du CSE.

Des décisions devant être prises par l'ensemble du CSE sont diluées dans des commissions où seules des organisations « amies » avec le bureau du CSE s'accordent, ceci est devenu la norme de ce CSE. **C'est le 49-3 made in CSEE INFRA. Pour aller plus vite, on ne vote plus en séance avec les élus !**

Tout cela dans une sorte d'accompagnement silencieux mais prégnant d'une Direction : Direction qui, peut-être, détermine un gain à voir un bureau du CSE flirtant dangereusement avec un refus d'appliquer la réglementation.

REUNION CSE EXTRAORDINAIRE sur le suivi de l'activité partielle le jeudi 7 mai

Pensez à répondre à l'enquête dès ce début de semaine car elle sera bien terminée !

<https://www.surveio.com/survey/d/chomagepartielcapgemini>



LinkedIn

